

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 24

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187731>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bin lo mina-mor et lài demandà cein que porrai bin lài fère pliési.

— Eh bin, se repond, du que vo z'ai on troupe et que vo vollai mè fère pliési, vo deri tot net qu'on bon fromadzo gras farai bin me n'affère (dein cè teimps on portàvè adé à la fretéri).

— Eh bin, dein quienzè dzo, vo prometto dè vo z'ein portà on bin condichenà, se répond lo paysan...

L'est bon. Quienzè dzo, on mât, chix senannès sè passont et min dè toma n'arrevàvè tsi l'avocat, qu'écrise on mot dè beliet à l'individu po lo fère rassoveni dè sa promessa.

Ma fâi, tandi cè teimps, lè z'épâo s'étiout rappèdzenà et lo gaillà lài reponde pè onna lettra iò lài marquavè çosse : Après avai bin repeinsà à l'affère, tráovo que vo z'ai tant de dè meintès pè lo tribunat po fère condanà ma Françoisè, que ma concheince mè defeind dè vo bailli ellia toma ein quiestion; d'ailleu, ma fenna, à quoui y'é contà l'affère, n'ein vao pas ourè parlà, et la vu pas contréderè. Ora se vo n'etès pas conteint, vo pàodè allà vo grattà...

L'avocat, tot coumeint lo corbé à monsu Favrat, n'a perein de, mà mè mouzo que sè tant mé peinsà.

Nous lisons dans une chronique parisienne :

« On s'est littéralement foulé pour assister au mariage de Mlle Béatrix Rothschild; malgré les agents qui tentaient de repousser les curieux, la rue de la Victoire était tout à fait obstruée.

La mariée, assez jolie personne, portait une robe de satin blanc, fleurie, parfumée, nuagée de dentelle, qui a dû flotter dans les rêves de bien des jeunes filles.

Le marié passait presque inaperçu, tant les yeux des femmes restaient rivés aux corsages, aux jupes, aux chapeaux merveilleux des invitées.

L'or, les perles, les satins les plus éclatants couvraient les femmes les plus élégantes de Paris, qui défilaient en bon ordre sous l'œil des curieux.

Les paniers, les pouffs invraisemblables arrachaient au public féminin des exclamations enthousiastes. J'ai vu une créature, assez laide, enfermée dans une carapace de soie or-vert relevée sur un jupon de satin feu!... l'apparition de cette mortelle a provoqué un cri d'admiration.

Or, elle avait l'air d'un gros scarabée!

Quelle étrange chose!

Sanglées dans des corsets immenses qui prennent l'échine à sa naissance pour ne la quitter qu'à son point extrême, chargées de hanches postiches logées plus bas que la nature n'a coutume de les placer, les femmes qui se condamnent à figurer dans ces belles cérémonies sont des martyres.

Leurs visages rouges, presque couperosés, me remettaient en mémoire un vieux couplet d'un vau-deville de Scribe:

Une coiffure à la Fontange,
Trente épingles dans le chignon!
Elle était belle comme un ange!
Elle souffrait comme un démon!

On achève en ce moment, en France, entre Mervejoles et Neussargues, le viaduc le plus haut du

monde, celui de Garabit, construit par un ingénieur français, M. Riffel. Sa hauteur est de 124 mètres au point le plus élevé de la grande arche, et sa longueur de 564 mètres. Il passe sur une vallée au fond de laquelle se trouve un torrent, et relie ainsi deux collines.

L'arche centrale à 165 mètres d'ouverture et en mesure 124 du sol de la rivière au rail. En supposant la colonne Vendôme posée sur le sommet des tours de Notre-Dame, même ces deux édifices donneraient une hauteur inférieure de quelques mètres à celle du viaduc. Ce magnifique ouvrage, fait en maçonnerie et en fer, aura été construit en moins de quatre ans.

Aux ménagères. — Quand vous sentez que votre soupe ou votre ragoût commence à brûler, au lieu de vite découvrir la marmite ou casserole, laissez le couvercle, retirez vivement du feu et posez sur la pierre d'évier (*lavoir*), ordinairement humide et froide, pendant cinq minutes. La vapeur, au lieu de monter et de s'épancher au dehors en infectant le potage ou le ragoût, descend d'elle-même au fond de la marmite, où elle se condense.

Vous découvrez alors et jetez sur votre mets quelques gouttes d'eau, puis vous transvasez doucement sur un plat avec la sauce. La partie brûlée reste au fond, et vous mangez sans sentir le moindre goût de brûlé.

On nous écrit d'Ouchy, à la date du 13 courant :

Monsieur du Compteur,

Vous avez mi un article sur un bateau d'Ouchy qui s'appelle Guilome Teil. Il n'est pas d'Ouchy mai d'évian cet une cochère qui vien souven à Ouchy faire des voyage cet ce qui vous a trompé.

Je vous salue bien.

PIGON.

A Ouchy on à de lostographe plu que sa :

Le coffret mystérieux.

VI.

La lettre qui rendait une famille à l'héroïne de cette histoire, était écrite par Mme Danglard et adressée à son mari. Voici la confession qu'elle renfermait :

« Mon cher époux,

» Mes jours sont comptés. Dieu, je le sens, va bientôt me rappeler vers lui; à votre retour, j'aurai cessé de vivre: nous ne nous reverrons plus en ce monde. Avec cet adieu suprême, que je vous envoie de mon lit de souffrance, avec le souvenir du bonheur que vous m'avez donné, recevez l'aveu de celle qui vous a trompé sur le sort de notre Angèle. Le cœur d'une mère est sujet à bien des défaillances; l'avenir menacé d'une enfant adorée peut aveugler sa tendresse et lui inspirer un acte coupable peut-être. Là-haut, il doit être beaucoup pardonné à la pauvre femme qui tremble pour les jours de sa fille... Vous pardonnerez aussi, je l'espère.

» Trois mois s'étaient à peine écoulés depuis notre séparation, lorsque je reçus pour vous une lettre de Corse. Je l'ouvris et je lus cette menace qui avait attristé les premiers jours de notre union: « C'est toi qui as tué mon Andréa, moi aussi je tuerai ta fille. » La terreur s'empara de moi, car la vengeance du farouche Poletti pouvait désormais avoir un but certain; n'avions-nous pas un chérubin pour la satisfaire? J'oubliai vos paroles ras-